

Réseau national de l'action culturelle dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Vous êtes étudiants porteurs d'un projet artistique ?

Participez à l'appel à projets Création Campus!



Vous pourriez bénéficier d'un soutien pour la réalisation de votre projet... Vous souhaitez mettre en œuvre un projet culturel ou artistique que vous avez imaginé en commun pour l'année universitaire 2022/2023

Qui peut candidater?

un groupe constitué de

→ un ou plusieurs étudiants d'un établissement d'enseignement supérieur (universités, grandes écoles, instituts...)



→ un ou plusieurs étudiants en fin de cycle ou récemment diplômés d'un établissement d'enseignement supérieur artistique et culturel relevant du ministère de la Culture (écoles d'art, du spectacle vivant, d'architecture et paysage, cinéma et audiovisuel...)

Qu'est-ce que cela vous apporte?

- un appui de vos établissements pour la réalisation et l'optimisation de votre projet
- une visibilité grâce aux actions de communication menées par A+U+C et vos établissements
- + un soutien financier à hauteur de 3 000 €

Comment candidater?

Téléchargez les modalités et le dossier de candidature dans la rubrique Création Campus sur le site : www.auc.asso.fr/projets

Contact

Isabelle Lefèvre, trésorière A+U+C Christine Vincent, coordinatrice A+U+C 06 29 44 58 01 / creation.campus@auc.asso.fr Création Campus est un dispositif national porté par Art + Université + Culture, avec le soutien du ministère de la Culture. Il a pour objectif de renforcer les liens et favoriser les rencontres fructueuses autour de projets artistiques et culturels d'étudiants de domaines et de formations différents d'un même territoire.

Chaque année, un jury constitué de membres du réseau A+U+C et de représentants du ministère de la Culture sélectionne quatre projets artistiques parmi les dossiers reçus dans le cadre de l'appel à projets Création Campus.

Soutenu par



